

tenue sous la présidence de Monsieur COTTE, assisté(e)
de Monsieur FOUGERES et Monsieur GOUJON, Conseillers
En présence de Madame BRUNEAU, Rapporteuse publique
Madame LEJEUNE, Greffière

09 heures 30

01) DOSSIER N° 2302043 RAPPORTEUR: Monsieur Olivier COTTE

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord en date du 24/05/2022 portant refus de titre de séjour

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître SCHRYVE Marion (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

02) DOSSIER N° 2305850 RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON

Titre de l'affaire RENVOI DU TA DE PARIS : Demande d'annulation de la décision du 13 octobre 2022 par laquelle le directeur territorial de l'Office français de l'immigration et de l'intégration a refusé le bénéfice des conditions matérielles d'accueil

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître CABARET Oriane (Cour)
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Directeur

03) DOSSIER N° 2405105 RAPPORTEUR: Monsieur Olivier COTTE

Titre de l'affaire Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 j, fixant le pays de destination et interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître POTIER Nina (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

09 heures 30

04)	DOSSIER N° 2405124	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier COTTE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 j, fixation du pays de destination et interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
05)	DOSSIER N° 2405136	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier COTTE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 j, fixant le pays de destination et interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DALIL ESSAKALI Moulay Abdeljalil (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
06)	DOSSIER N° 2405774	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 j, fixant le pays de destination et interdiction de retour sur le territoire français, d'une durée d'un an.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
07)	DOSSIER N° 2407787	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision préfectorale implicite de refus de délivrance d'une carte de résident	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître FOURDAN Chloé (Cour
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

09 heures 30

08)	DOSSIER N° 2408965	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 5 août 2024 portant refus de titre de délivrance de la carte de résident, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et portant interdiction de retour sur le territoire français. Nationalité: arménienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
09)	DOSSIER N° 2409043	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 1er août 2024 portant refus de titre de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et portant interdiction de retour sur le territoire français. Nationalité: arménienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	CABINET QUENNEHEN - TOURBIER
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet
10)	DOSSIER N° 2409044	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 1er août 2024 portant refus de titre de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et portant interdiction de retour sur le territoire français. Nationalité: arménienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	CABINET QUENNEHEN - TOURBIER
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet

09 heures 30

11)	DOSSIER N° 2410814	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES
Titre de l'affaire	demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2024 portant refus de délivrance d'un titre de séjour assorti d'une obligation de quitter le territoire dans le délai de trente jours et fixant le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
12)	DOSSIER N° 2410817	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES
Titre de l'affaire	demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2024 portant refus de délivrance d'un du titre de séjour assorti d'une obligation de quitter le territoire dans le délai de trente jours et fixant le pays de destination	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
13)	DOSSIER N° 2411689	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 10 juin 2024 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours, fixant le pays de destination et interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an. Nationalité : tunisienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

09 heures 30

14)	DOSSIER N° 2411887	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 12 juin 2024 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours et fixant le pays de destination. Nationalité : albanaise.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître GIRSCH Pauline (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
15)	DOSSIER N° 2411888	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 12 juin 2024 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours et fixant le pays de destination. Nationalité : albanaise.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître GIRSCH Pauline (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
16)	DOSSIER N° 2412199	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 12 juillet 2024 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours et fixant le pays de destination. Nationalité : tunisienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL LASSHAB AVOCAT (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

Arrêté le 01/04/2025

Le président du tribunal